



## MAIRIE DE PLANIOLES

LE BOURG

46100 PLANIOLES

### COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 23 février 2018

- Approbation du compte de gestion et vote du compte administratif 2017 de la commune : Excédent de fonctionnement de 193 082,10 € et déficit d'investissement de 48 584,04 €, soit un résultat de clôture excédentaire de 144 498,06 €.
- Approbation du compte de gestion et vote du compte administratif 2017 de l'assainissement : Excédent de fonctionnement de 62 974,00 € et déficit d'investissement de 267,22 €, soit un résultat de clôture excédentaire de 62 706,78 €.
- Décision prise d'acheter une machine auto-laveuse pour l'entretien des sols de la salle des fêtes, coût prévisionnel de 2 700 € HT.
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer les conventions de participation aux frais de fonctionnement de l'école pour les communes n'ayant pas d'école et dont les enfants sont scolarisés à Planioles ; pour l'année scolaire 2017-2018, le montant est fixé à 350 € par enfant
- Présentation du dossier de réhabilitation de la station d'épuration, au conseil municipal.
- Présentation du dossier "Mines" au Conseil Municipal.

Vu pour être affiché le 28 février 2018 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Planioles, le 27 février 2018

Raymond AURIERES, Maire

